

Ottawa, le 28 octobre 2021

MISE À JOUR | Voyages internationaux

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vous vous portez bien et que vous continuez à profiter des belles journées d'automne.

À l'approche de l'hiver, nous désirons vous transmettre quelques informations importantes concernant les voyages internationaux.

Nous vous rappelons d'abord que les voyageurs doivent se conformer aux [exigences du gouvernement fédéral](#) en matière de dépistage et de quarantaine à leur retour au pays.

Élèves entièrement vaccinés

Les élèves et les apprenants entièrement vaccinés peuvent, dès leur retour de voyage, fréquenter l'école et les services de garde si elles sont asymptomatiques.

Élèves non vaccinés

Les enfants non vaccinés de moins de 12 ans, qui sont exemptés de quarantaine parce qu'ils ont voyagé en compagnie d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice dont la vaccination est complète, ne peuvent pas retourner à l'école ou au centre de garde d'enfants pendant 14 jours suivant leur retour.

Seuls les enfants de moins de 12 ans dont le voyage se fait dans le contexte d'une entente de garde internationale peuvent fréquenter l'école ou le service de garde dès leur retour.

Nous vous demandons de prendre les arrangements nécessaires avec l'enseignant(e) de votre enfant si celui-ci doit s'absenter durant plusieurs jours.

Directive administrative sur la vaccination obligatoire

Une mise à jour a été effectuée à la directive administrative sur la vaccination obligatoire. Des précisions ont été apportées aux définitions des lieux gérés par le CEPEO ainsi qu'aux modalités relatives à l'attestation de vaccination pour les individus qui ne sont pas des employés du CEPEO. Vous pouvez en prendre connaissance [via le lien suivant](#).

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une belle fête de l'Halloween en compagnie de vos enfants s'il s'agit d'une fête que vous soulignez.

Sylvie C. R. Tremblay
Directrice de l'éducation